



Assemblée générale

Distr. générale
28 décembre 2000
Français
Original: anglais

Comité préparatoire de la Réunion internationale de haut niveau chargé d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental

Deuxième session de fond

12-23 février 2001

Rapport de la consultation régionale sur le financement du développement dans la région de l'Asie occidentale, tenue à Beyrouth les 23 et 24 novembre 2000

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1-7	2
I. Mobilisation des ressources financières intérieures aux fins du développement	8-32	3
II. Mobilisation des ressources internationales en faveur du développement : investissements étrangers directs et autres apports privés	33-48	6
III. Questions liées aux systèmes : harmonisation et cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux aux fins du développement	49-67	7
Annexe		
Organisation des travaux		11

Introduction

1. La consultation régionale sur le financement du développement pour la région de l'Asie occidentale s'est tenue les 23 et 24 novembre 2000 à la Maison des Nations Unies à Beyrouth. Placée sous le parrainage du Premier Ministre libanais, M. Rafic Hariri, elle a été ouverte au nom de ce dernier par l'un de ses conseillers, Ghazi Al-Youssef. Y ont participé des délégations de six États membres et de six États non membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), des représentants de 13 organisations internationales et organismes des Nations Unies, huit organisations intergouvernementales et non gouvernementales régionales, 22 institutions régionales universitaires de recherche ainsi que des experts et des représentants de trois banques privées. Les participants ont élu Alain Bifany, Ministre libanais des finances, Président, et Raheja Bint Abdel Amir Ben Ali, Sous-Secrétaire au développement, d'Oman, Vice-Président.

2. Dans son discours d'accueil, le Secrétaire exécutif de la CESAO, Hazem El-Beblawi, a souligné que la communauté internationale devait disposer de ressources financières pour tirer parti des capacités scientifiques et techniques considérables qu'elle possède et pour assurer le développement des populations encore sous-développées du monde. Il a souligné que l'objectif de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental était de parvenir à un accord sur les modalités d'accroissement et d'utilisation des ressources disponibles. M. El-Beblawi a précisé qu'il faudrait tenir compte de certaines caractéristiques régionales lorsqu'on analyse l'attitude de la région de la CESAO par rapport à ses modalités. En effet, si certains États membres de la CESAO sont des pays en développement, plusieurs sont également des donateurs. Ainsi, un seul pays peut incarner toute la dynamique du développement en combinant à la fois les préoccupations des pays en développement et celles des donateurs. Le Secrétaire exécutif, qui a également souligné la nécessité d'assurer une plus grande stabilité en matière de production et de répartition des ressources aux fins du développement, a relevé le caractère préjudiciable des fluctuations des recettes pétrolières qui ont servi à financer les efforts de développement dans la région de la CESAO au cours des dernières décennies.

3. Dans son allocution d'ouverture, dont lecture a été donnée par son conseiller, M. Al-Youssef, le Premier Ministre Hariri s'est félicité du rôle joué par l'Organisation des Nations Unies dans le renforcement de la coopération internationale en engageant le processus de la réunion sur le financement du développement. Partant de l'exemple du Liban, il a indiqué que le rôle de l'État en matière de promotion du développement était de créer l'environnement propice aux entreprises en instituant un système éducatif moderne, en formant une main-d'oeuvre qualifiée, en mettant en place l'infrastructure nécessaire et en adoptant des lois appropriées. C'était le moyen d'attirer les ressources financières intérieures et internationales. Tout en mettant l'accent sur la nécessité d'harmoniser les règles et normes internes et internationales, le Premier Ministre Hariri a également souligné combien il importait pour les pays membres de la CESAO et la région arabe en général de constituer une vaste zone économique intégrée dotée de moyens financiers et humains et de marchés propres à leur permettre de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

4. Les participants ont examiné trois des six thèmes retenus par le Comité préparatoire de la Réunion internationale de haut niveau : a) mobilisation des ressources financières intérieures aux fins du développement (voir sect. I ci-dessous); b) mobilisation des ressources internationales en faveur du développement : investissements étrangers directs et autres apports privés (voir sect. II ci-dessous); et c) questions liées aux systèmes : harmonisation et cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux aux fins du développement (voir sect. III ci-dessous). Les participants ont exprimé des vues et des idées qui témoignaient d'attitudes et d'approches très variées en matière de financement du développement. Ces idées sont exposées ci-après, sur la base des documents présentés sur les trois thèmes examinés à la réunion d'observations faites par les orateurs, d'interventions orales pendant les séances et de communications écrites transmises au secrétariat de la CESAO par les participants. Il convient toutefois de faire quelques observations avant cet examen.

5. En premier lieu, lors de l'examen des questions, les pays membres de la CESAO ont souvent été associés aux pays arabes en général, qu'ils soient situés en Asie occidentale ou en Afrique. Cette démarche traduit l'approche régionale suivie dans l'examen des questions dans le monde arabe.

6. En deuxième lieu, la corrélation entre les questions retenues par le Comité préparatoire était évidente. C'est ainsi que les questions liées au commerce et à l'aide publique au développement ont été examinées alors même qu'elles n'étaient pas retenues comme thèmes de la Réunion régionale. C'est sans doute la raison pour laquelle les participants ont réitéré les mêmes opinions et vues concernant certaines questions examinées au titre de chacun des trois thèmes.

7. En troisième lieu, et qui plus est, la réunion ne s'était pas limitée à examiner les exigences à adresser aux pays industrialisés. Elle a en fait largement examiné les approches et politiques que les pays membres de la CESAO et le monde en développement en général devraient adopter.

I. Mobilisation des ressources financières intérieures aux fins du développement

8. Les participants étaient d'avis qu'une forte croissance entraîne une augmentation du taux d'épargne et donc des ressources allouées aux investissements et à la croissance. En d'autres termes, une forte croissance déclenche un cycle vertueux d'épargne, d'investissements et de taux de croissance élevés. Il fallait donc adopter des politiques visant à assurer une forte croissance. Une utilisation optimale de différents moyens d'intervention a été préconisée à cette fin.

9. Pour assurer une forte croissance, il faudrait adopter des politiques monétaires et fiscales judicieuses propres à assurer une gestion souple des taux de change et du crédit, l'objectif étant de faire contrepoids aux fluctuations cycliques des courants commerciaux et des investissements. À cet égard, il faut préserver les acquis de la stabilisation financière afin de ne pas engendrer de nouveau des déficits fiscaux, des problèmes de devises ou des pressions inflationnistes. En effet, il faut des économies stables pour promouvoir l'épargne et l'investissement des ménages et des entreprises et pour attirer les capitaux étrangers. On s'accorde à reconnaître que la fuite des capitaux de la région de la CESAO a, pendant des décennies, été l'une des principales conséquences de l'absence d'un environnement macroéconomique stable et prévisible. Toutefois, fort est de reconnaître que de nombreux gouvernements de la région ont amélioré leurs variables macroéconomiques pendant la dernière décennie.

10. Tout pays a besoin d'institutions efficaces pour améliorer durablement sa situation économique et sociale. En outre, elles permettent au secteur privé de s'engager davantage dans les domaines intimement liés que sont les investissements, l'emploi et les exportations.

11. Des marchés de capitaux judicieux, réglementés et transparents constituent des instruments efficaces de mobilisation des ressources intérieures. Des divergences d'opinion sont apparues quant à la question de savoir si des taux d'intérêt élevés ou faibles favorisaient la croissance de l'activité économique et donc de l'épargne et de l'investissement.

12. En périodes de réforme, pour favoriser la croissance et le développement, l'État doit adroitement recourir aux institutions et aux incitations, eu égard aux mécanismes du marché et à l'objectif qui est de mettre en place un secteur privé dynamique et novateur. L'État doit également user de son pouvoir de réglementation pour garantir la concurrence et défendre les intérêts des consommateurs et des travailleurs. À cette fin, les pays membres de la CESAO doivent élaborer des politiques en matière de concurrence pour empêcher les monopoles, en particulier lorsque la privatisation touche les grandes entreprises de services publics de distribution et les infrastructures.

13. La concurrence et l'intégration économique mondiales, d'une part, et la révolution dans le domaine des technologies de l'information et des communications, d'autre part, permettent au secteur privé de participer efficacement aux investissements en faveur de la plupart des biens publics ainsi qu'à leur production et à leur gestion, ce qui permet aux consommateurs finals de ces biens et services d'en retirer d'importants avantages sociaux.

14. La question de savoir si le marché est une idéologie ou un mécanisme a fait l'objet d'un débat. Un participant a souligné que le marché était un mécanisme de gestion de l'économie et qu'il consistait par conséquent en une série de mesures d'incitation et de dissuasion visant à orienter les ressources d'une société dans une direction donnée.

15. La question de l'équité en matière de maximisation des ressources financières intérieures aux fins du développement a été soulevée. Un participant a demandé si ces ressources devaient provenir du travail ou plutôt du capital. On a estimé que cela était fortement fonction de l'orientation sociale du développement. Il

fallait assurer une répartition plus équitable des richesses et des revenus. Certains participants ont souligné que cette question était intimement liée à la croissance de l'épargne et à la mobilisation des ressources intérieures.

16. Le débat sur la libéralisation des marchés du travail était intimement lié à cette question. La réduction du pouvoir de négociation des syndicats et des associations de travailleurs face aux employeurs favoriserait une redistribution du revenu national au profit du capital. Il en résulterait un sentiment d'injustice et des troubles politiques et sociaux qui seraient très préjudiciables à la mobilisation des ressources et à tout le processus de développement.

17. Toujours dans le même ordre d'idées, la question de l'utilité des impôts indirects par opposition aux impôts directs a été soulevée. Les uns considéraient que les premiers étaient plus efficaces du point de vue du recouvrement, tandis que les autres les jugeaient inéquitables étant donné qu'ils sont régressifs. Les participants ont souligné la nécessité de disposer d'une administration fiscale efficace et d'appliquer des taux d'impôt direct raisonnables.

18. Les participants ont estimé que les pays industrialisés devaient faciliter le transfert de technologies vers les pays en développement, ce qui augmenterait la productivité et donc les ressources intérieures à consacrer au développement.

19. Du point de vue de l'économie de l'offre, la maximisation des ressources intérieures est fonction de trois facteurs. Le premier consiste à établir un ordre de priorité en matière d'éducation de base et de formation de façon à modifier rapidement la structure par âge de la population et par voie de conséquence à accroître la population active. Il en résulterait un accroissement du revenu par habitant et de l'aptitude à épargner. Le deuxième facteur est l'adoption d'une stratégie de croissance axée sur l'exportation et à forte intensité de main-d'oeuvre qui permette à tous les secteurs modernes et traditionnels, notamment les microentreprises, de participer aux investissements, aux échanges et à la création d'emplois. Le troisième consiste à appliquer une politique industrielle clairement définie qui allie l'appui à l'innovation et à l'expansion dans les secteurs dynamiques à forte intensité de compétences et de technologies aux incitations en faveur des secteurs traditionnels à forte intensité de main-d'oeuvre de façon à encourager le perfectionnement des compétences et

l'adoption de meilleures techniques d'organisation, de gestion et de commercialisation dans ces secteurs.

20. La quasi-totalité des pays de la région ont considérablement amélioré leurs cadres d'investissement au cours des dernières décennies en offrant davantage d'incitations, en rationalisant les procédures d'investissement et en mettant l'accent sur le rôle important que le secteur privé peut jouer pour relever le niveau de l'investissement privé. Les incitations sont tout aussi fiscales que financières et techniques. Comme incitations fiscales, on peut réduire l'impôt sur le revenu des sociétés, accorder des trêves fiscales, permettre que les pertes subies pendant les périodes de trêves fiscales soient inscrites au compte des pertes et profits futurs, accélérer les déductions pour amortissement et réduire les contributions à la sécurité sociale et les impôts sur le revenu des sociétés imputés sur les dépenses de commercialisation et de promotion. Au titre des incitations financières et de l'assistance technique, on peut accorder des prêts subventionnés, des garanties et des subventions pour couvrir une partie des dépenses d'équipement, de production ou de commercialisation des projets d'investissement. On peut également garantir les crédits à l'exportation, fournir du capital-risque pour les investissements à haut risque, subventionner des services, y compris la réalisation d'études de faisabilité, la recherche de sources de financement et l'exécution et la gestion de projets, et contribuer à la formation et au recyclage.

21. Malgré ces améliorations, certains participants ont estimé que les pays membres de la CESAO n'offraient pas suffisamment d'incitations. D'autres ont souligné qu'au lieu d'offrir des incitations à caractère général, celles-ci devraient plutôt viser des entreprises ou projets particuliers. Les incitations pourraient également être rétroactives, c'est-à-dire être accordées une fois que l'activité visée a été entreprise avec succès. De même, les exonérations d'impôt pourraient être conditionnées par la réalisation d'objectifs précédents.

22. Il faut un cadre exceptionnel et propice pour assurer un niveau d'épargne, d'investissement, de croissance et de développement le plus élevé possible. La mise en place d'un cadre juridique efficace entraîne une réduction du coût des transactions car il permet de définir clairement des règles en matière de droits de propriété et d'établir des mécanismes pour l'exécution de contrats et le règlement des différends.

23. Il faudrait s'attacher à développer les instruments d'épargne tels que les services bancaires diversifiés, les systèmes d'épargne postale et les caisses de retraite visant les marchés financiers complexes. Ces derniers ne peuvent voir le jour que si les institutions financières sont solides et si les actifs financiers sont multiples et abondants. La réglementation des banques centrales ne devrait pas entraîner une distorsion du fonctionnement des marchés financiers ni la répression financière. Cependant, malgré les effets négatifs de la répression financière sur l'épargne, l'investissement et la croissance, il convient de faire preuve de prudence en matière de libéralisation financière. En fait, en l'absence de structures institutionnelles et de normes de comptabilité et de vérification des comptes appropriées permettant de prévenir les prêts douteux, les imperfections du marché et la concurrence entre les banques et les autres institutions financières peuvent engendrer des difficultés financières.

24. Étant donné que le secteur bancaire est le plus important circuit de mobilisation de l'épargne dans les pays de la CESA0, son rôle allant bien au-delà de l'intermédiation financière entreprise par les secteurs bancaires des pays industrialisés, il faudrait mettre en place un cadre réglementaire solide régissant ces activités. Il convient de noter que, comme le montrent les études sur les différents pays, un secteur bancaire sain a des effets positifs sur l'accumulation du capital, la productivité et la croissance économique.

25. La politique commerciale devrait contribuer à la croissance et à une mobilisation accrue des ressources intérieures. Malgré les récentes réformes dans la région de la CESA0, les tarifs douaniers demeurent élevés dans plusieurs pays et les obstacles non tarifaires posent d'énormes difficultés pour le commerce international et régional. Les tarifs douaniers élevés et les restrictions administratives entraînent également une augmentation des dépenses de production pour l'exportation et influent directement sur le taux de change réel. Il faudrait remédier à cette situation. En outre, il faudrait simplifier l'évaluation en douane et les normes douanières et adopter des normes internationales. Il convient toutefois de noter que la libéralisation du commerce international entraînerait une réduction des recettes publiques. Il en résulterait une baisse des ressources intérieures à consacrer au développement, au moins pendant un certain temps; des mesures internes et internationales appropriées devraient donc être prises pour y faire face.

26. Les participants ont également indiqué, s'agissant toujours du commerce, que dans un contexte d'équilibre des ressources, le déficit d'épargne égale le déficit commercial, d'où l'importance du taux d'échange en ce qu'il influe sur le taux d'épargne. Faute d'équilibre, les ressources pourraient être essentiellement allouées à la production de biens non exportés, ce qui accroîtrait le déficit commercial avec pour conséquence une baisse du taux d'épargne.

27. Par conséquent, il faut assurer une meilleure coordination entre le système commercial et le système d'investissement pour que les échanges produisent les ressources nécessaires au développement. Cette coordination devrait permettre aux économies des pays de la CESA0 d'offrir des possibilités d'investissements intérieurs rentables en faveur des biens et services non exportés et encourager ainsi le secteur privé à abandonner progressivement les investissements axés sur le marché intérieur, notamment dans les domaines du bâtiment et des travaux publics, de l'immobilier et des industries manufacturières protégées, au profit des activités d'exportation et de substitution de produits locaux aux importations à grande échelle ainsi que de nouveaux produits dynamiques offrant de grandes possibilités de croissance.

28. Toujours en matière de commerce, les participants ont souligné que les pays industrialisés devaient ouvrir leurs marchés aux biens et services provenant des pays en développement afin de les aider à accroître leurs recettes en devises aux fins du développement.

29. La participation du secteur privé aux investissements en faveur des infrastructures et de leur privatisation offre de vastes possibilités qui sont inexploitées. Il faudrait donc encourager cette participation qui, outre l'accroissement de la productivité et de l'efficacité, pourrait permettre d'augmenter les recettes publiques et de dégager des ressources publiques en faveur des secteurs sociaux.

30. La réforme institutionnelle, les politiques d'incitation et les programmes de restructuration devraient également viser les petites entreprises, les microentreprises et les entrepreneurs du secteur non structuré. Cela contribuerait à réaliser l'objectif d'une croissance soucieuse d'équité, à intensifier parallèlement les activités axées sur les exportations ainsi qu'à assurer de manière durable la substitution de produits locaux aux importations et l'équilibre entre l'industrialisation à forte intensité de technologies et

l'industrialisation à forte intensité de main-d'oeuvre. Comme mesures à prendre dans ce secteur, on pourrait citer l'adoption de programmes spéciaux de vulgarisation technique, de formation et de crédit, l'accent étant mis en particulier sur l'emploi des femmes.

31. En matière de demande, ou d'allocation des ressources, les secteurs tels que les services collectifs de distribution et les infrastructures (routes, téléphone et électricité), le secteur social (santé, éducation et protection sociale), les secteurs de production (agriculture, extraction minière et industrie manufacturière) et les services productifs (transport, commerce et finance) se disputent les mêmes ressources financières. Il se pose la question de la répartition de la responsabilité de ces ressources financières ainsi que du contrôle et de la réalisation des activités entre les secteurs public et privé.

32. Tout en consacrant des dépenses élevées au développement social et humain, il convient d'en améliorer le rendement. L'amélioration des services de santé de base, l'éducation et une formation professionnelle judicieuse sont essentielles pour attirer les investissements du secteur privé et sa participation au financement du développement.

II. Mobilisation des ressources internationales en faveur du développement : investissements étrangers directs et autres apports privés

33. L'important déficit de ressources que les pays arabes, y compris les pays membres de la CESAO, connaîtront au cours des prochaines décennies a été généralement relevé. Même si, pour un participant, le recours aux ressources financières internationales, y compris l'investissement étranger direct, devrait être découragé du fait de leurs effets négatifs, on s'est accordé à reconnaître que ces pays devraient prendre des mesures pour les attirer. De l'avis général, les ressources financières internationales et les changements qu'elles ne manqueraient pas d'entraîner devraient engendrer un cycle vertueux de développement dans la région.

34. On a souligné que l'investissement étranger direct contribuerait à l'intégration de la région dans l'économie mondiale. À cet égard, la corrélation entre

l'investissement étranger direct et les flux commerciaux a été relevée.

35. Des participants ont noté que la part de la région dans les ressources financières internationales, y compris l'investissement étranger direct, était actuellement modeste. Le sous-développement de ses marchés de capitaux et de son cadre réglementaire a été avancé pour expliquer le fait que la région ne bénéficie pas de sa part potentielle de ces ressources. On a également relevé que les apports étaient concentrés dans quelques pays et essentiellement dans un secteur, celui du pétrole.

36. L'ouverture de la région sur l'économie mondiale devrait lui permettre d'accroître sa part d'investissements étrangers directs. Pour que cette ouverture devienne une réalité, il faudrait mettre en place un cadre d'orientation propre à créer un environnement propice. Il convient de souligner toutefois que l'environnement propice est le même, qu'il s'agisse d'attirer des ressources intérieures ou internationales.

37. Il faudrait préserver les acquis en matière de stabilisation financière dans la région. On ne soulignera jamais assez l'importance d'un cadre macroéconomique judicieux.

38. Des ressources humaines qualifiées sont indispensables pour attirer des ressources internationales. Par conséquent, l'un des objectifs importants des politiques nationales devrait être de relever le niveau d'instruction de la population active. Selon un participant, les politiques devraient viser à transformer l'avantage comparatif de la région en biens axés sur l'acquisition de compétences.

39. La conclusion d'accords de libre échange avec les partenaires industrialisés, notamment l'Union européenne, et l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) permettraient d'élargir les marchés pour les biens et services produits dans la région et donc d'attirer l'investissement étranger direct et d'autres ressources internationales.

40. S'agissant des accords de libre échange, les participants ont toutefois souligné que les pays industrialisés devraient s'abstenir de pratiquer le protectionnisme sous des formes déguisées. En d'autres termes, ils devraient ouvrir leurs marchés aux exportations des pays en développement afin de leur permettre de tirer parti des secteurs où ils détiennent un avantage comparatif. L'accent a été mis en particulier sur l'importance que

revêtaient les produits agricoles et les textiles dans les exportations des pays en développement, y compris les pays membres de la CESAO.

41. En ce qui concerne l'OMC, des accords plus équitables qui tiennent compte des besoins de développement des pays en développement étaient nécessaires. Aussi bien les accords futurs que les accords déjà conclus étaient concernés. Pour ces derniers, il faudrait envisager d'y apporter les modifications nécessaires.

42. Des réformes du secteur financier, y compris le secteur bancaire et les marchés de capitaux, sont essentielles pour attirer les ressources internationales.

43. Les multinationales arabes pourraient être un important instrument de promotion de l'investissement étranger direct dans les pays de la CESAO. Ces multinationales pourraient se renforcer en s'associant aux multinationales présentes sur la scène économique mondiale. Les pays industrialisés devraient y contribuer en permettant aux biens et services produits par les multinationales arabes d'avoir accès à leurs marchés.

44. L'investissement étranger direct devrait contribuer au transfert des technologies en faveur des pays de la CESAO, ce qui n'a nécessairement pas été le cas à ce jour. Pour illustrer cette observation, il a été indiqué qu'après près de 70 ans d'investissements étrangers directs en faveur du secteur pétrolier, la technologie connexe n'avait pas été internalisée.

45. Pour promouvoir le transfert de technologies, les pays exportateurs et les pays importateurs devraient s'accorder sur des mesures internationales et les adopter. Ces mesures viseraient notamment à faciliter l'accès aux marchés des pays industrialisés, des biens et services produits grâce aux technologies transférées.

46. La bonne gestion des entreprises a été relevée comme un important facteur pour attirer l'investissement étranger direct.

47. Les ressources financières internationales, y compris l'investissement étranger direct, ne devraient pas viser seulement à assurer la croissance économique. Elles devraient également permettre de satisfaire les besoins de développement social, et ce d'autant que des domaines tels que le secteur de la santé subissent les répercussions des réformes économiques et de la libéralisation du commerce découlant des accords de l'OMC.

48. L'aide publique au développement est une forme de ressource financière internationale. Un appel a été lancé aux pays industrialisés afin qu'ils honorent l'engagement qu'ils ont pris de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement en faveur des pays en développement. Ils sont également invités, dans la répartition de leur aide publique au développement, à accorder un traitement préférentiel aux pays en développement qui ne bénéficient pas d'apports de ressources internationales privées, y compris l'investissement étranger direct.

III. Questions liées aux systèmes : harmonisation et cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux aux fins du développement

49. La région arabe, y compris les pays de la CESAO, si elle a été épargnée par les crises financières récentes, n'a pas non plus bénéficié pleinement de la libéralisation croissante des marchés, non plus que de la mondialisation et de l'intégration économique mondiale.

50. Les efforts actuellement menés pour réformer le système financier international sont axés sur deux thèmes majeurs. Le premier d'entre eux concerne l'amélioration de la surveillance et de la prévention des crises, notamment par une meilleure évaluation des vulnérabilités financières, l'utilisation plus répandue de normes et de codes en matière de gestion monétaire et fiscale, la promotion de régimes des changes plus flexibles, l'accroissement de la transparence, l'amélioration de la qualité des données relatives aux indicateurs clefs et une assistance technique ciblée.

51. Le second thème concerne le règlement des crises et leur gestion, par la rationalisation du rôle du Fonds monétaire international (FMI); l'objectif serait que le Fonds se consacre à ses fonctions essentielles, simplifie ses divers mécanismes, réaménage la conditionnalité, fasse preuve de davantage de transparence, impose des sauvegardes plus strictes quant à l'utilisation de ses ressources, fasse en sorte que les parties prenantes participent davantage à la conception des programmes d'ajustement et que le secteur privé contribue davantage à résoudre les crises.

52. Les travaux sur ces deux thèmes et les initiatives connexes devraient compléter les activités menées par

les institutions financières internationales au sujet des problèmes des pays les plus pauvres par le biais de la Facilité pour la lutte contre la pauvreté et la croissance et de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et en promouvoir le succès.

53. La région arabe, tout comme d'autres groupes de pays en développement, se trouve marginalisée dans les discussions relatives à la réforme du système financier international. En dépit de son essor actuel, lié aux augmentations récentes du prix du pétrole, son rôle dans la conception de la nouvelle architecture financière demeurera vraisemblablement limité.

54. Le système financier international renforçant son rôle de surveillance des politiques des États membres, les pays de la CESA0 sont invités à communiquer des données sur les secteurs financiers, la gestion fiscale et l'évolution dans les domaines monétaire et bancaire. Ceci favorisera la transparence et la responsabilisation et permettra ainsi d'établir les fondements de mécanismes financiers nationaux solides.

55. Pour certains, si l'on veut que la région participe aux efforts actuels de transformation du système financier international, il faut que les pays de la CESA0 renforcent leurs perspectives de croissance en améliorant leur compétitivité internationale et en accroissant les interactions avec les régions industrialisées à croissance plus rapide. Ceci est indispensable si la région souhaite accroître son influence et participer plus efficacement à l'ordre financier et monétaire mondial.

56. Pour atteindre cet objectif, les pays de la région devraient entreprendre des réformes dans divers secteurs. En premier lieu, il importe de réformer le secteur public et d'en définir la taille et le rôle. En deuxième lieu, les pays de la CESA0 devraient mettre en oeuvre un programme complet de libéralisation économique et, à ce titre, éliminer les distorsions entre les prix, accroître les possibilités de fonctionnement des marchés, libéraliser les échanges, assouplir le régime des changes et instaurer une politique macroéconomique visant la stabilité des prix. Cette évolution des politiques générales doit être étayée par des institutions modernes, efficaces et compétentes, dont une administration autonome, un système judiciaire indépendant, des organismes réglementaires solides, un système de responsabilisation et une gestion saine dans le secteur commercial. D'après les tenants de cette manière de voir, ces réformes permettraient de dégager des ressources et de les allouer de manière à augmenter la croissance sur

une base viable. Ceci permettrait ultérieurement aux pouvoirs publics d'accroître les dépenses consacrées à des secteurs prioritaires aux fins du développement économique et social.

57. Pour d'autres théoriciens, la fréquence croissante des crises monétaires et financières internationales, qui sévissent même dans les pays qui ont d'excellents antécédents en matière de gouvernance et de discipline macroéconomique, suggère que l'instabilité financière est mondiale et généralisée. En conséquence, les efforts nationaux en matière de politiques générales ne suffiront pas à résoudre le problème et il faudra créer des institutions et mécanismes adaptés sur le plan mondial. Leur analyse et les mesures qu'ils préconisent sont décrites plus loin. Les pays de la CESA0 n'ont pas nécessairement connu les situations évoquées dans cette analyse. Toutefois, ils en seront peut-être victimes. En outre, indépendamment du fait de savoir s'ils connaîtront ou non de telles situations, ils devraient avoir leur mot à dire pour participer efficacement à la gestion du système financier international.

58. Les institutions financières internationales, en particulier le FMI, doivent faire preuve de plus de transparence et publier davantage d'informations, ce qui est déjà demandé au secteur public et aux marchés financiers. Pour améliorer la transparence, on a suggéré que les mesures prescrites par le FMI fassent l'objet d'un examen indépendant réalisé, par exemple, par une commission composée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

59. Il importe également que les banques et d'autres entreprises financières ainsi que les institutions hautement endettées et les marchés hors frontières fassent preuve de davantage de transparence et communiquent davantage d'informations. La divulgation d'informations et la transparence, si elles ne suffisent pas à empêcher les crises financières, sont nécessaires à l'amélioration de l'architecture financière internationale.

60. Dans la pratique actuelle en matière de réglementation et de supervision financières, la Banque des règlements internationaux établit des normes aux fins d'application par les autorités nationales plutôt que de constituer un organisme réglementaire mondial. Ceci donne lieu à trois types de problèmes. En premier lieu, les normes de la Banque des règlements internationaux ne prennent pas en compte comme il le faudrait les risques en matière de prêts internationaux. En deuxième

lieu, elles visent à protéger le système bancaire international et non pas les pays en développement endettés. En troisième lieu, cette méthode s'applique sans distinction à tous les pays, quel que soit leur niveau de développement et à toutes les institutions, ce qui peut poser problème pour les pays en développement. On a recommandé que l'adoption de ces normes soit laissée au bon vouloir des pays et qu'il soit tenu compte des différences entre pays. En outre, l'adhésion à ces normes ne devrait pas faire partie de la conditionnalité du FMI.

61. En plus de la réforme des mécanismes de supervision et de la transparence, on considère de plus en plus qu'il est essentiel de contrôler les capitaux pour accroître la stabilité. On convient généralement qu'il importe de modérer le cycle de surchauffe des courants de capitaux privés. Cet objectif peut être atteint par un contrôle des entrées de capitaux liquides à court terme grâce à des mesures basées sur le marché, comme par exemple des taxations ou la fixation d'un coefficient de réserves obligatoires. Un contrôle des entrées de capitaux réduirait la possibilité de sorties rapides. Un contrôle temporaire des sorties de capitaux pourrait également être très efficace en cas de crise.

62. À l'heure actuelle, on conseille de plus en plus aux pays en développement soit de laisser leur monnaie flotter librement, soit d'établir une parité fixe entre leur monnaie et l'une des grandes monnaies, souvent le dollar des États-Unis. Toutefois, les différences entre les monnaies indexées, les taux de change flottants et les taux de change fixes résident moins dans leur capacité à protéger l'économie que dans le type de dommages économiques susceptibles de survenir. On convient de plus en plus que pour mieux gérer les taux de change dans les pays en développement, il faudra chercher à instaurer des taux de change correspondant aux réalités économiques tout en contrôlant et réglementant les courants de capitaux déstabilisateurs. Ceci est une solution viable qui permet d'éviter la libre fluctuation de la monnaie ou l'abandon complet des pouvoirs monétaires à une banque centrale étrangère. On s'est interrogé sur le fait de savoir si les pays de la CESAO et d'autres pays en développement étaient en mesure d'adopter et de gérer un régime de taux souples. De toute manière, l'adoption d'un quelconque régime des changes ne devrait pas faire partie de la conditionnalité du FMI aux fins de l'accès aux liquidités internationales.

63. Eu égard à l'ampleur et à l'intégration croissante des marchés financiers, la prévention des crises constitue une préoccupation pour de nombreux pays et pas seulement pour celui qui est immédiatement touché. Une surveillance mondiale des politiques nationales est donc nécessaire. L'échec des mécanismes de surveillance du FMI jusqu'à présent est dû à de graves carences en matière de gestion du FMI et en particulier au fait qu'il est contrôlé par les pays industrialisés. La nécessité de renforcer la surveillance du secteur financier et des courants de capitaux par le FMI a été reconnue à nouveau par le Comité intérimaire du Conseil des gouverneurs en avril 1998. Le fait que les mécanismes de surveillance du FMI aient échoué jusqu'à présent est essentiellement imputable à leur caractère déséquilibré, qui explique que trop peu d'importance est accordée aux incidences mondiales disproportionnées des politiques monétaires des principaux pays industrialisés. De fait, les crises financières des pays nouvellement industrialisés sont souvent liées à des modifications substantielles des politiques monétaires et des politiques des changes des principaux pays industrialisés. Cependant, les pays en développement ne disposent pas actuellement de mécanismes permettant de corriger les incidences néfastes de ces modifications pour leurs politiques de développement.

64. Compte tenu de ce qui précède, il est manifeste que la gouvernance en matière macroéconomique et s'agissant des questions financières marque le pas par rapport à celle qui existe pour le commerce international, pour lequel des mécanismes font partie du régime de l'OMC. Si l'on veut que les institutions financières fonctionnent efficacement, il faudra, en plus de modifier les procédures de surveillance, réformer leur administration, y compris les modalités de vote et de prise de décisions, afin d'assurer la participation accrue des pays en développement.

65. La pratique suivie jusqu'à présent a été de fournir une assistance coordonnée par le FMI aux pays dont le compte des opérations en capital était déficitaire, après l'effondrement des monnaies, sous forme de plan de sauvetage conçu pour répondre aux demandes des créanciers, maintenir la convertibilité du compte des opérations en capital et empêcher la cessation des paiements. Cette assistance a été associée à une conditionnalité des politiques générales qui est allée parfois au-delà de l'ajustement macroéconomique. Autrement dit, les efforts ont visé à limiter les risques pour les prêteurs et les investisseurs internationaux en imposant

un fardeau aux pays endettés. Pour corriger cet état de choses, le FMI, outre de financer le compte des opérations en capital et d'assurer la stabilité du système comme il le fait actuellement, devrait également dispenser un financement conjoncturel aux pays qui connaissent des difficultés en matière de paiement liées au compte des opérations en capital. On pourrait notamment envisager que le FMI émette des droits de tirage spéciaux (DTS) réversibles qui serviraient à fournir des liquidités internationales. Il faudrait également définir les modalités dans lesquelles le FMI jouerait le rôle de prêteur en dernier ressort.

66. Pour compléter les efforts du FMI et entreprendre une action plus adaptée, il a été envisagé de renforcer et de réaménager les institutions monétaires régionales existantes et d'en créer de nouvelles. Dans ce contexte, il a été recommandé que les pays de la CESA0 coordonnent leurs positions lors des négociations.

67. Pour faire face aux crises financières, les fonds nécessaires aux fins des financements conjoncturels ont continuellement augmenté. Pour obtenir ces financements, on a envisagé de faire appel au secteur privé. Les créanciers devraient prendre à leur compte une partie du fardeau et être responsables de leurs actes. Des réaménagements de la dette, associés à moratoire sur le service, pourraient être prévus. Ils pourraient notamment consister en une réorganisation des actifs et du passif du débiteur, y compris une prolongation des délais de remboursement et, le cas échéant, une conversion de la dette en prise de participation et une annulation de la dette. On s'est opposé à la création de mécanismes contraignants, mais il convient de souligner que la nécessité de dispositions obligatoires s'est faite sentir précisément parce que les méthodes d'application facultative ne sont pas parvenues à endiguer l'endettement. Les pays en développement, craignant que des seuils de déclenchement automatique obligatoires réduisent leur accès aux marchés financiers, ont insisté sur le fait qu'ils doivent d'abord avoir accès aux marchés obligataires des pays industrialisés.

Annexe

Organisation des travaux

<i>Date/séance</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
23 novembre 2000		
Séance d'ouverture	<i>Point 1</i>	Allocution d'ouverture : Hazem El-Beblawi, Secrétaire exécutif de la CESAO Discours du Président d'honneur, M. Rafik Hariri, Premier Ministre, ou son représentant
	<i>Point 2</i>	Élection du Président
	<i>Point 3</i>	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	<i>Point 4</i>	Élection du Vice-Président
Groupe de travail I	<i>Point 5</i>	Mobilisation des ressources financières intérieures aux fins du développement Présentation d'un rapport intitulé « Mobilizing domestic financial resources for development », Heba Handoussa, Economic Research Forum for the Arab countries, République islamique d'Iran et Turquie Modérateur : Kamal Hamdan, Consultation and Research Institute Débat général
		Groupe de travail II
24 novembre 2000		
Groupe de travail III	<i>Point 7</i>	Questions liées aux systèmes : harmonisation et cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux aux fins du développement

<i>Date/séance</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
		Présentation d'un rapport intitulé « The reform of the international financial system and the Arab region » George G. Abed, Fonds monétaire international
		Modérateur : Yilmaz Akyüz, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
		Débat général
Séance de clôture	<i>Points 8, 9 et 10</i>	Synthèse des débats : Hazem El-Beblawi, Secrétaire exécutif de la CESAO
		Débat général
		Clôture de la réunion
